



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information*
CERTA

Paris, le 16 avril 2002
N° CERTA-2002-AVI-079

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Déni de service sous IRIX/SGI

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2002-AVI-079>

Gestion du document

Référence	CERTA-2002-AVI-079
Titre	Déni de service sous IRIX/SGI
Date de la première version	16 avril 2002
Date de la dernière version	–
Source(s)	Avis 20020402-01-P de SGI
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

IRIX 6.5 à 6.5.11 (possédant un système de fichiers XFS).

3 Résumé

XFS est le système de fichiers utilisé par défaut sous IRIX 6.5. Une vulnérabilité présente dans ce système de fichier permet à un utilisateur mal intentionné de réaliser un déni de service.

4 Description

Sous certaines conditions, un utilisateur mal intentionné ayant un accès local au système peut créer un fichier afin de suspendre toutes les applications qui chercheraient à y accéder. Cette vulnérabilité peut être exploitée afin de réaliser un déni de service.

5 Solution

Se référer à l'avis de sécurité de SGI afin de connaître la liste des versions vulnérables et leurs correctifs (cf. Documentation).

6 Documentation

Avis de sécurité 2002042-01-P de SGI disponible à l'adresse suivante :
<ftp://patches.sgi.com/support/free/security/advisories/20020402-01-P>

Gestion détaillée du document

16 avril 2002 version initiale.